

INTRODUCTION

Je tiens à remercier le directeur de l'École française de Rome, André Vauchez, qui nous fait l'honneur de sa présence et qui a accepté que l'École de Rome co-organise cette rencontre et en publie les Actes. Un remerciement particulier va à Michel Bats, directeur du Centre Jean-Bérard, qui, outre l'hospitalité et la co-organisation du colloque, m'a offert l'occasion de revenir dans un lieu qui m'est cher et dont j'ai présidé la vie pendant treize ans. L'URA 1979 du CNRS (Paris) et son directeur, Monsieur Jean-Louis Ferrary, ont permis de donner un nouvel élan à mon programme personnel sur les notables municipaux¹ en l'insérant parmi les thèmes directeurs de l'équipe et en co-organisant cette table ronde. C'est une reconnaissance très vive que je réserve à Catherine Virilouvet, directeur des études à l'École française de Rome; dès le début, elle a soutenu mon projet et a participé à toutes les phases de son élaboration au point que dans notre correspondance, il est devenu «notre» colloque.

Je souhaite rappeler très rapidement les principales étapes du parcours qui nous conduit aujourd'hui à ce symposium à Naples; un certain nombre d'entre vous ont fait avec moi le «périple» depuis l'extrême fin des années 70 lorsque nous préparions ensemble le colloque sur *Les «bourgeoisies» municipales*, prévu initialement en 1980, puis retardé à cause du tremblement de terre de Naples; il s'est tenu en décembre 1981, dans cette même salle de l'Institut français de Naples. Organiser dans les années 80 un colloque sur l'Italie non-urbaine, c'était faire œuvre de pionniers! Depuis cette date, on ne compte plus les rencontres – les nôtres et celles des autres – mais les actes du colloque de Naples, publiés par le Centre Jean-Bérard², restent un point de référence incontournable; pour ne citer que quelques points de repère, mentionnons le colloque franco-italien à Trieste³ en 1987, *L'Italie d'Auguste à Dioclétien* à l'École Française de

¹ Cf. M. Cébeillac-Gervasoni, *Les magistrats des cités italiennes de la seconde guerre punique à Auguste. Le Latium et la Campanie*, Rome, 1998 (BEFAR, 299).

² Cf. *Les «bourgeoisies» municipales italiennes aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.*, Paris-Naples, 1983 (Collection du Centre Jean-Bérard, 6).

³ *La città nell'Italia settentrionale in età romana. Morfologie, strutture e fun-*

Rome en 1992⁴, *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire* à Clermont-Ferrand en 1991⁵, ou les très nombreux séminaires et mini-tables rondes que j'ai organisés dans le cadre des programmes de l'URA 1979 à Paris, partiellement publiés dans le volume VII des *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*⁶.

Notre groupe a conservé ses «vétérans» et s'est enrichi, au fil des ans, de jeunes chercheurs qui nous ont rejoints, ce qui prouve l'actualité et la dynamique de la thématique que nous privilégions : les élites locales en Italie. La problématique s'est élargie car nous avons profité des progrès réalisés dans ce domaine par une meilleure connaissance archéologique des sites «municipaux» de l'Italie dite profonde. Jusqu'à aujourd'hui, notre parcours a été essentiellement centrifuge, réaction saine et indispensable après tant de décennies (pour ne pas dire de siècles!) de «romano-centrisme». Nous sommes bien loin d'avoir épuisé toutes les possibilités de recherche; certaines voies sont même «en panne», par exemple la question des ressources économiques de ces élites locales, leur implication dans certaines activités financières ou «industrielles»; les interrogations restées sans réponse abondent, et nous le savons, dans certains cas, des découvertes archéologiques peuvent apporter de précieux éclaircissements; la composition pluri-disciplinaire de l'équipe permet de «couvrir» de nombreux champs d'investigation et d'éviter de négliger des acquis récents. En revanche, parfois, il faut savoir attendre et éviter une cristallisation sur un thème sans issue immédiate qui nous ferait risquer la sclérose : c'est ce qui explicite qu'après une table ronde en 1991, à Clermont-Ferrand, largement ciblée sur des problèmes économiques, on a sciemment opté pour une mise en sommeil momentanée de ce thème. De la République à laquelle nous nous limitons en 1981, c'est naturellement que l'intérêt s'est déplacé sur la période charnière de la fin du I^{er} siècle avant notre ère et des débuts de l'Empire pour arriver à prendre en considération tout le I^{er} siècle de notre ère.

Notre dérive chronologique nous amène à prendre en compte un nouvel élément inéluctable : le *princeps*; certes, le gouvernement impérial s'est situé dans la continuité de la *res publica* de l'époque républicaine, mais l'installation d'un nouveau régime a eu néces-

zionario dei centri urbani delle regiones X e XI, Trieste-Rome, 1990 (Collection de l'École française de Rome, 130).

⁴ Cf. *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, Rome, 1994 (Collection de l'École française de Rome, 198).

⁵ Cf. *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire des Gracques à Néron*, Naples-Rome, 1996 (Collection de l'École française de Rome, 215).

⁶ Cf. *Cahiers Glotz*, VII, 1996, p. 163-296.

sairement des incidences sur la vie locale et sur les rapports avec le centre du pouvoir. Alors que de nombreuses études concernent la vie municipale à partir du II^e siècle, en revanche notre connaissance de la vie locale au I^{er} siècle est beaucoup plus restreinte et souvent élaborée par induction à partir de ce que nous savons pour la période antérieure. Il nous a semblé important d'appréhender directement les réalités de cette époque-charnière, malgré d'évidentes difficultés de documentation : on ne possède pas l'équivalent du corpus cicéronien et les inscriptions sont relativement peu nombreuses et surtout mal datées; c'est donc un effort de clarification sur un laps de temps précis qui a été demandé aux participants à cette rencontre. Par ailleurs, par voie de conséquence, notre démarche jusque-là résolument centrifuge est devenue en partie centripète afin de réaliser l'inventaire des transformations des modes de fonctionnement de la société locale face à un gouvernement urbain qui avait évolué.

Ce thème avait déjà été abordé mais de manière partielle ou partisane; ainsi, entre autres multiples exemples, lors du colloque *L'Italie d'Auguste à Dioclétien* le cadre chronologique trop vaste dissolvait l'éventuelle spécificité du I^{er} siècle et de toutes façons ne permettait pas de comprendre les subtilités de l'évolution propre à cette phase de transition. Quant aux études consacrées aux rapports d'Auguste et de l'Italie, elles ont été souvent peu objectives; pensons au plaidoyer vibrant de Tibiletti, intitulé *Italia Augustea*, en 1966, dans les *Mélanges Carcopino*⁷ qui était en fait une apologie acritique de l'œuvre d'Auguste, héros restaurateur des libertés aux dires de l'auteur :

La conclusione generale è ovvia : si diceva nelle premesse che i cantoni dell'Italia augustea si amministravano da sé entro un sistema di ampie autonomie; sarà meglio invece dire che essi godevano praticamente di una libertà ancorà più ampia di quella a loro riconosciuta in teoria, cioè quasi completa, garantita dalla voluta esistenza di un sistema di controllo, grazie alla quale il governo di Roma limitava i suoi interventi alla repressione di atti clamorosi di violenza (p. 926).

Cette vision idyllique des *Res gestae* du fondateur du principat a été récusée, avec férocité et sarcasme, paradigmes à l'appui, par F. De Martino⁸. Il s'agit donc ici de commencer à considérer de ma-

⁷ Cf. G. Tibiletti, *Italia Augustea*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 917-926.

⁸ Cf. F. De Martino, *Note sull' Italia augustea*, dans *Diritto e società nell'antica Roma*, Rome, 1979.

nière objective et non polémique les rapports entre pouvoir central et pouvoir local et de dresser des listes de lignes de continuité et de rupture. La situation est certes complexe car on trouve des lignes de « vraie » continuité, par exemple les appels à Rome en cas de crises internes à la cité, c'était le cas sous la République et ce le fut encore sous l'Empire; il y a aussi des « fausses » continuités qui n'ont été que d'excellentes occasions d'intervention pour le pouvoir central. En apparence, il œuvrait pour la bonne cause et le maintien de l'ordre mais celles-ci étaient autant de moyens de créer une dépendance envers le pouvoir central (le décret d'Auguste à propos de l'eau de Vénafrum en est une superbe illustration); F. De Martino en fait une liste âprement commentée qui prend le contre-pied de chaque dithyrambe de Tibilètti. Les prises de magistratures locales par des membres de la famille du prince pourraient être considérées comme une continuation de la tradition des magistratures revêtues dans les cités par des aristocrates urbains mais en réalité ce fut pour Auguste le moyen d'imposer sa lignée dynastique. Parmi les innovations, comptons le choix de préfets du prince et la dévotion à la famille impériale. Le choix par le prince de suppléants lorsque lui-même ou ses parents revêtaient des magistratures permettaient à l'empereur de sélectionner une élite de notables qui lui était dévouée et d'instaurer au niveau local des « candidats du prince ». Par le biais du culte impérial, il pouvait mesurer la dévotion populaire envers sa personne et les siens, mais peut-être aussi agir sur la composition sociale de la classe dirigeante locale par le biais de l'émergence des fils d'*augustales* : c'est un problème ouvert et qu'il faut toujours prendre en compte.

On veut comprendre comment, au cours du I^{er} siècle, s'est transformée la société dirigeante locale des cités d'Italie, comment elle s'est adaptée et quel rôle a joué dans ces transformations Auguste, fondateur du Principat, issu lui-même de cette *Tota Italia* qui lui avait juré fidélité lors des guerres civiles. On ne saurait nier l'infinie variété de situations qui étaient, cependant, en voie d'une uniformisation désirée par un prince, doté d'une administration de plus en plus performante au cours du I^{er} siècle. Le but de cette rencontre est donc de revenir sur le terrain et de dessiner les aspects innovants ou non des rapports entre l'Italie et le pouvoir central. Nous sommes bien conscients que ces trois journées ne pourront suffire à épuiser tous les sujets mais l'ambition est d'arriver à fournir une image plus nette de l'élite politique de l'Italie péninsulaire et de comprendre son évolution face à un pouvoir central dont les capacités de contrôle deviennent plus performantes au cours du I^{er} siècle.